

Comment organiser un démarche de schéma directeur des réseaux de chaleur ?

Organiser une démarche de schéma directeur

- Outil mis en place depuis 2009 par un groupe de travail national
- Démarche concertée avec tous les acteurs locaux concernés
- Démarche pilotée par la collectivité et non le délégataire (neutralité)

Objectif : Vision prospective partagée

- Coordination entre les projets territoriaux
- Renforcement des liens entre aménagement, construction et énergie (appui sur le PLU et ses annexes)
- Réduction des coûts d'évolution du réseau (mutualisation des travaux)

Outil nécessaire à

- Subvention au titre du Fonds Chaleur
- Classement d'un réseau de chaleur (éléments d'audit et de prospective)
- Planification locale de la politique énergie climat (PCET)

Organiser une démarche de schéma directeur

- Étapes :
 - Étape 1 : Constituer un comité de pilotage
 - Étape 2 : Dresser un diagnostic technico-économique du réseau
 - Étape 3 : Réaliser un exercice de projection à l'horizon 2020 sur le potentiel d'évolution du réseau
 - Étape 4 : Élaboration des différents scénarios d'évolution
 - Étape 5 : Proposer un plan d'actions
- Montant : entre 10 k€ et 50 k€ en fonction de la taille du réseau (aide ADEME)

Boîte à outils

- Le guide d'élaboration d'un schéma directeur réalisé par l'ADEME, AMORCE, SNCU, USH)
- Le résumé du guide réalisé par le Cerema
- Groupe de travail AMORCE sur les schémas directeurs